



Association des généralistes
de la région des Fagnes

GARDES DE MEDECINE GENERALE

Vous savez sans doute déjà que **le système de gardes médicales changera à partir du 1^{er} juillet** prochain, malheureusement une certaine confusion règne à ce sujet, d'aucuns craignant même ne plus pouvoir joindre leur médecin traitant comme d'habitude en semaine, ce dont il n'est évidemment pas question!

Ces modifications ne concernent que les samedis, dimanches et jours fériés si votre médecin traitant est indisponible !

En semaine, rien ne changera et vous contacterez votre médecin comme d'habitude.

C'est dans le souci de continuer à assurer la continuité de vos soins le W-E que notre association de médecins généralistes, confrontée à des difficultés croissantes d'organiser cette mission par manque de médecins généralistes dans certains secteurs (âge, fin de carrière, indisponibilité temporaire, désintérêt des jeunes médecins pour la médecine de campagne...) et en concertation avec ses instances dirigeantes (INAMI, Ministère de la Santé Publique) a décidé de réorganiser les gardes de médecine générale dès le 1^{er} juillet 2011.

Un **Poste de Garde Médicale** est créé dans les locaux **Centre Médical (polyclinique) à Chimay, 41 chaussée de Couvin** près du rond-point « cuve de brasserie » : il est exclusivement organisé par les médecins généralistes et indépendamment de tout hôpital, il s'agit d'un local où un médecin généraliste sera présent sans interruption de 08 à 20 heures les W-E et jours fériés. **En plus de cette permanence, une garde de médecins responsables des visites à domicile est organisée pour les patients incapables de se déplacer pour raison médicale et pour les consultations et visites de nuits. Concernant votre entité, il s'agira d'un médecin habitant sur le secteur comprenant Beaumont - Sivry-Rance - Froidchapelle - Cerfontaine.**

Dès lors, et d'ailleurs dans tout le secteur couvert par l'agrf comprenant le sud-Hainaut et le Sud-Namurois, vous serez invités **les jours de gardes, si votre médecin est indisponible** (comme mentionné sur son répondeur téléphonique s'il est absent), à former le **numéro de téléphone suivant : 1733**. La personne qui vous répondra vous orientera en fonction de vos besoins :

- soit vous serez invités à vous rendre au poste de garde pendant ses heures d'ouverture (si vous ne disposez pas d'un véhicule, une navette sociale -taxi social- pourra vous y amener à prix démocratique)
- soit, si vous ne pouvez vous déplacer pour raison de santé, le médecin généraliste de garde sur votre secteur vous sera envoyé à domicile
- soit, en cas d'urgence vitale ou en cas d'affection nécessitant d'office d'une hospitalisation rapide, et afin de ne perdre aucun instant, les secours vous seront directement envoyés via le service 112 (ambulance, SAMU)

Pour en savoir plus sur notre association, consultez son site internet : www.agrf.be